

Parution au JO de la modification de l'arrêté sur l'autonomie

Communication de Frédéric Di Meglio, Président de la FFESSM

L'arrêté du 7 novembre 2022 modifiant l'article A.322-88 du Code du sport est paru au JO ce 25 novembre 2022.

Après étude et avis de la mission juridique de la Direction des sports, la modification attendue sur l'autonomie et proposée par la FFESSM et sa commission technique nationale est parue.

Ainsi pour le PA 12 et PA20, le mot « majeur » est remplacé par les mots « âgés d'au moins 16 ans ».

Et pour le PA40, le mot « majeur » est remplacé par les mots « âgés d'au moins 17 ans ».

Certains pourraient croire qu'il y a une contradiction apparente avec l'article A.322-73 dans lequel est écrit depuis 2012 « Les plongeurs mineurs ne sont pas autorisés à évoluer en autonomie ».

L'article 322-73 est un cadre général. Il ne remet pas en cause la modification toute récente de l'article 322-88 qui est un cadre dérogatoire pour deux situations particulières (16 ans alinéa 1 et 2 – 17 ans alinéa 3), avec la notion conservée que c'est sur décision du DP que l'autorisation est faite.

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046600414>

Merci à Daniel pour sa vigilance.

Plongée autonomes au Canon



Franck organise une plongée d'exploration à la découverte des hippocampes du Canon (devant la villa Algérienne) ce

mardi 28 juin

La sortie est ouverte aux hippocampes – s'il y en a de licenciés au club, aux canons aussi me demande Franck de préciser, mais surtout aux autonomes qui se seront inscrit sur ce

SONDAGE

L'étale de pleine mer étant prévu à 17h53, il est impératif de se mettre à l'eau une demi-heure avant, et le rendez-vous est donc fixé au club pour un départ à 16h.

Assemblée générale du SAGC Plongée

L'Assemblée Générale de notre club se tiendra

jeudi 23 juin

à partir de 20h.

L'ordre du jour en est détaillé dans un courriel que notre secrétaire Laure Urbano vous a envoyé.



À l'issue de l'entraînement, un apéritif sera offert autour d'un planteur que j'aurai l'honneur de préparer pour tous, Eduarda se chargeant de vous agacer les papilles.

Si la chasse est bonne, Jean-Louis, arrière arrière arrière petit fils de Crao, nourrira généreusement la tribu avec le gibier qu'il ramènera.

Du moins ceux de la horde qui se seront inscrits au



SONDAGE...

Voyage à Safaga – Mer rouge

Bonjour,

Patrick Delmas, avant que la prochaine réforme lui ampute sa retraite des trois-quarts, vous propose de participer avec lui

à un séjour « plongée » en Mer Rouge.

Il reste sur la période du 7 au 14 mai, 15 places pour les plongeurs aussi je vous communique l'information, pour ceux qui voudraient profiter de l'extraordinaire beauté des récifs coralliens de la mer rouge en mai avec une température de l'eau à 24/25° tout en observant l'explosion magique des juvéniles, séjour qui peut être modulé en fonction de vos impératifs puisque c'est vous qui en décidez !

Ce séjour c'est vous qui l'organisez avec les différents partenaires que je vais vous donner, mais vous pouvez en choisir d'autres ! Je reste à votre disposition pour tout renseignement si besoin mais pas en temps qu'organisateur !

Lieu SAFAGA Club de Plongée « Dimensions Bleues » Nathalie Seguin.

Transport aérien

Agence Cestas Voyages située actuellement à Gradignan 124 cours du Général de Gaulle 0556300520

Compagnie aérienne Turkish Airlines, 1 bagage en soute de 30kgs, 1 bagage cabine 8kgs

Pass vaccinal obligatoire

Départ Bordeaux 6 mai 17h45 Arrivée Hurghada 7 mai 03h50 escale à Istanbul

Retour départ Hurghada 18 mai 04h45 Arrivée Bordeaux 18 mai 16h50 escale Istanbul

Coût à ce jour hors assurance 515€ (assurance Covid conseillé)

Séjour à SAFAGA

Pack hôtel et plongées 1022€ comprenant :

Accueil + visa à Hurghada

Transferts aller et retour Hurghada-Safaga

Club de plongées Dimensions Bleues Nathalie Seguin

7 jours/ 2 plongées par jour + nitrox + bloc 15litres, soit 14 plongées

Hôtel Safaga Paradise en bungalow from sea view

12 nuits en all inclusive comprenant la matinée de l'arrivée et l'après-midi et soirée du départ avec les repas

Le club Dimensions bleues ne prend pas de frais d'annulation

Règlement pack avant le départ par virement + 1.5% de frais ou en cash à l'arrivée. Sur place les frais bancaires sont de 3.5%